

Visites inaugurales - Forum Bois Construction 2026 - Paris

Mercredi 24 février 2026 - 14h

Parcours Ekopolis

"Rénover le bâti ancien parisien"

La mission de l'association **Ekopolis** : accélérer la mise en œuvre de pratiques durables dans les champs du bâtiment et de l'aménagement, par l'information et la mobilisation des professionnels franciliens.

Elle poursuit cette mission à travers quatre grandes actions :

- **Animer** un réseau de professionnels engagés
- **Informier** les professionnels en partageant du contenu qualifié sur son centre de ressources en ligne www.ekopolis.fr et en organisant 100 évènements par an
- **Former** à la construction et à la réhabilitation durables à travers un centre de formation agréé Qualiopi
- **Accompagner** des opérations de construction et réhabilitation, à l'échelle du bâtiment et de l'aménagement, avec les démarches Bâtiments durables franciliens (**BDF**) et Quartiers durables franciliens (**QDF**) ainsi que la démarche d'évaluation de la qualité de l'air intérieur **ECRAINS®**, et le **dispositif PENSEE+** pour la transition énergétique et écologique des établissements de santé.

[Pour en savoir plus sur Ekopolis](#)

Parcours - Rénover le bâti ancien parisien

Ekopolis vous propose de découvrir trois opérations de rénovation de logements anciens parisiens. Derrière ses façades en plâtre, Paris abrite un patrimoine bâti remarquable, composé notamment d'immeubles à pans de bois datant pour beaucoup du XIX^e siècle, héritage de son histoire constructive. Le rendez-vous est donné dans le Marais, quartier historique emblématique, où de nombreux bâtiments à pans de bois subsistent encore aujourd’hui.

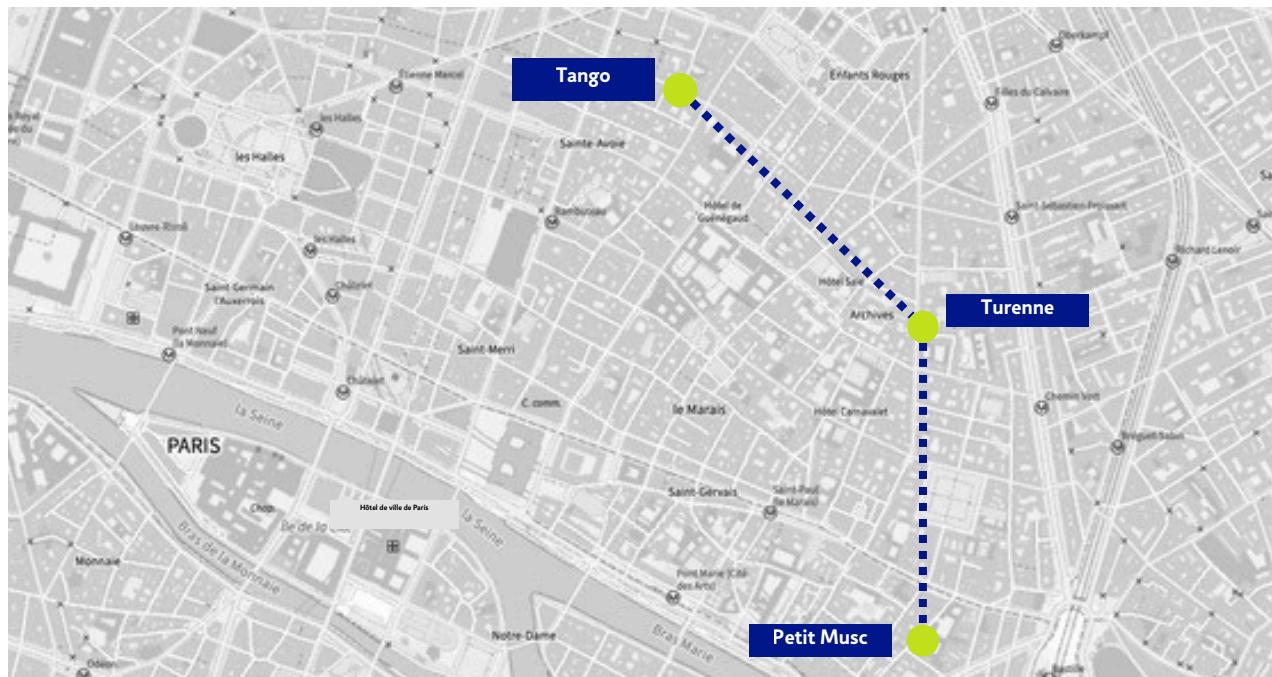
Ce parcours à pied permettra de visiter trois opérations patrimoniales portées par trois bailleurs sociaux parisiens et soutenues par la Ville de Paris, illustrant la diversité des approches de la réhabilitation du bâti ancien. Ces projets s’inscrivent dans un contexte national et local particulièrement sensible : la France compte près de 5 millions de logements construits avant 1920 considérés comme des passoires thermiques, dont 1,5 million en habitat collectif et environ 500 000 à Paris. Face à cet enjeu majeur, la Ville de Paris s'est saisie du sujet en soutenant activement de nombreuses opérations de rénovation du bâti ancien parisien.

Parfois malmenés au fil du temps, insuffisamment entretenus ou transformés sans égard pour leurs qualités constructives, ces immeubles anciens ne répondent plus toujours aux exigences actuelles de confort thermique et d’usage pour leurs habitants. Pourtant, ils constituent un patrimoine architectural et culturel précieux, qu'il est essentiel de préserver tout en le faisant évoluer. Leur rénovation nécessite des savoir-faire spécifiques, notamment pour les structures bois, afin de concilier respect du bâti existant, amélioration des performances énergétiques et qualité de vie des occupants.

Les trois projets visités conjuguent ainsi préservation du patrimoine architectural, adaptation aux usages contemporains, création de logements sociaux et intégration des objectifs du Plan Climat de la Ville de Paris. Ils illustrent la capacité de la rénovation du bâti ancien à répondre simultanément aux enjeux sociaux, patrimoniaux et environnementaux, dans un contexte d’urgence climatique qui impose de réduire durablement les consommations énergétiques et les émissions associées.

Informations générales :

- RDV à 13H30 - l'adresse du rendez-vous vous sera communiquée dans le mail récapitulatif.
- Durée : environ 3h30
- Les EPI casque et chaussures de chantier seront demandés.
- Pour toutes informations complémentaires, contacter : thomas.lescornet@ekopolis.fr



ÉTAPE 1

Petit Musc

Surélévation - Livrée en 2024

L'opération est implantée au cœur du Marais, rue du Petit-Musc, dans un local en R+1, à l'arrière d'un immeuble d'habitation en brique de 1932. Le projet, supervisé par Paris Habitat, consiste à réhabiliter et surélever ce local sur cour, ainsi qu'à moderniser les pièces humides et les parties communes de l'immeuble donnant sur la rue, tout en créant une cellule commerciale. Ce chantier a présenté un défi logistique en raison de l'espace restreint dans une cour située à l'arrière d'un immeuble de sept étages.

L'équipe de maîtrise d'œuvre, composée de Mir Architectes, LM Ingénieur et de l'entreprise de construction Bacia, a trouvé une solution ingénieuse pour ajouter trois étages supplémentaires sans surcharger la structure existante. Ils ont utilisé un tabouret métallique traversant l'édifice existant, reposant sur une structure verticale indépendante, permettant ainsi de soutenir la surélévation avec une structure en bois.

La surélévation est constituée d'une ossature en bois noyée par un remplissage en **béton de chanvre** projeté depuis l'extérieur sur un support en fermacell®. L'épaisseur totale du complexe atteint 35 cm. L'utilisation du béton de chanvre réduit l'empreinte carbone du bâtiment et assure une régulation naturelle de l'humidité pour un confort optimal toute l'année. Le béton de chanvre a été projeté contre un fermacell® intérieur jouant le rôle de coffrage et de finition intérieure dans les logements, tout en permettant de conserver les échanges hygrométriques. Le béton de chanvre côté façade a été enduit avec un enduit à la chaux et au sable.

[En savoir plus sur l'opération](#)



MOA : Paris Habitat

Architectes : Mir architectes

AMO : Essor AMO & Conseils

BET : LM Ingénieur

Entreprise : Bacia

ÉTAPE 2

Turenne

En chantier - Livraison estimée fin 2026

Situé rue de Turenne, cet immeuble de 41 logements et 4 commerces fait l'objet d'une réhabilitation énergétique ambitieuse dans le cadre du Plan Climat Énergie. Construit en 1867 et rénové pour la dernière fois en 2000, le projet vise à améliorer le confort des habitants tout en réduisant les consommations et les émissions de gaz à effet de serre.

Les travaux comprennent l'isolation thermique des façades et des combles avec des matériaux biosourcés, le remplacement des menuiseries et des systèmes de chauffage, la mise en place d'une ventilation mécanique contrôlée ainsi que des travaux de reprise des pans de bois, témoins du caractère historique du bâtiment. Des interventions sur le ravalement, la couverture, les parties communes et les aménagements paysagers viennent compléter le projet, illustrant l'engagement de la Ville de Paris pour un habitat durable et performant.

[En savoir plus sur l'opération](#)



MOA : **RIVP**

Architecte : **Agence AMFA – agence Michel Ferranet Architecte**

BET : **Switch, AIS, Enertech, CCG**

Entreprise : **ISOVOO**

ÉTAPE 3

Tango

En chantier - Livraison estimée en été 2026

Le projet de réhabilitation du 11–13 rue au Maire concerne un ensemble bâti des **XVIII^e et début XIX^e siècles**, situé au cœur du secteur sauvegardé du Marais. L'intervention porte sur deux bâtiments organisés autour d'une cour intérieure, présentant des pathologies structurelles et techniques caractéristiques du bâti ancien parisien.

L'opération vise une restauration respectueuse des structures existantes, menée en coordination avec l'Architecte des Bâtiments de France, tout en intégrant les exigences actuelles en matière de sécurité, de confort et de performance énergétique. Le projet maintient en rez-de-chaussée et en sous-sol Le Tango – La Boîte à Frissons, institution parisienne et lieu emblématique de la culture LGBTQ+, ce qui implique une attention particulière portée aux enjeux acoustiques, vibratoires et à l'intégration des équipements techniques dans un bâti patrimonial contraint.

Aux étages, la création de logements sociaux et de bureaux s'inscrit dans une programmation mixte, adaptée à la morphologie existante de l'immeuble. Cette réhabilitation illustre une approche globale du bâti ancien : conservation du pan de bois et des matériaux historiques, adaptation aux usages contemporains, performance environnementale et maintien d'un lieu culturel vivant, tout en participant à la vitalité urbaine et à la mémoire collective du Marais.

[En savoir plus sur l'opération](#)



MOA : **Elogie Siemp**

Architectes : **GMAA / JNA**

Entreprise Générale : **ERCT**

BET structure : **CAP structures**

BET fluides : **ITEC fluides**

BET acoustique : **Synacoustique**

Économiste de la construction : **DS2E**

BET HQE : **Eco Synthèse**

BET amiante : **Conseil amiante**